

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION GENERALE**

**DECISION
N°2020-DG-DS-0002**

**portant nomination de l'équipe de direction de l'agence régionale
de santé Centre-Val de Loire**

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

VU la décision N° 2019-DG-DS-0001 en date du 17 avril 2019 portant nomination de l'équipe de direction de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;

VU la délégation de signature au délégué départemental pour le département du Cher N°2019-DG-DS18-0003 en date du 24 octobre 2019 ;

VU la délégation de signature au délégué départemental pour le département de l'Eure-et-Loir N° 2020-DG-DS28-0002 en date du 29 juillet 2020 ;

VU la délégation de signature au délégué départemental pour le département de l'Indre N° 2020-DG-DS36-0001 en date du 2 novembre 2020 ;

VU la délégation de signature au délégué départemental pour le département de l'Indre-et-Loire N°2020-DG-DS37-0001 en date du 25 juin 2020 ;

VU la délégation de signature au directeur départemental pour le département de Loir-et-Cher N°2020-DG-DS41-0001 en date du 2 novembre 2020 ;

VU la délégation de signature au délégué départemental pour le département du Loiret N°2019-DG-DS45-0003 en date du 24 octobre 2019 ;

VU la délégation de signature aux directeurs du siège de l'ARS N° 2020-DG-DS-0003 en date du 2 novembre 2020 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés à ce titre :

Monsieur Pierre-Marie DETOUR, directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur David CHAMPIGNEUX, secrétaire général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET, directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame Sabine DUPONT, directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame le Docteur Françoise DUMAY, directrice de la santé publique et environnementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Matthieu LEMARCHAND, directeur de la stratégie de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Cédric DELZESCAUX, agent comptable de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Bertrand MOULIN, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Cher.

Monsieur Denis GELEZ, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir.

Monsieur Dominique HARDY, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans l'Indre.

Madame Myriam SALLY-SCANZI, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire de l'Indre-et-Loire.

Monsieur Eric VAN WASSENHOVE, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Loir-et-Cher.


Madame Catherine FAYET, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Loiret.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, de la préfecture d'Eure-et-Loir, de la préfecture de l'Indre, de la préfecture d'Indre-et-Loire, de la préfecture de Loir-et-Cher et de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 2 novembre 2020.

Le directeur général de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,



Laurent HABERT